

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur du produit : ULTRA BLEACH		Classification SIMDUT : LÉGER	
Utilisation du produit : AGENT BLANCHISSANT À LESSIVE			
Nom du fabricant : ULTRA CHEM USA INC.		Nom du fournisseur	
Adresse : 1462 E. MISSION BOULEVARD		Adresse	
Ville : POMONA	Province / État : CA	Ville	Province
Code postal : 91766	Téléphone d'urgence : 1 800 535-5053	Code postal	Téléphone d'urgence
Date de préparation de la fiche : AOÛT 2012	Fiche préparée par : ULTRA CHEM USA INC.		Téléphone : 909 620-0949

SECTION 2 – COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux (précisez)	%	Numéro de CAS	DL ₅₀ de l'ingrédient (précisez l'espèce et la voie)	CL ₅₀ de l'ingrédient (précisez l'espèce)
EAU	85,5	7732-18-5	S.O.	N/D
HYPOCHLORITE DE SODIUM	12,5	7681-52-9	890 mg/kg (orale, rat)	N/D
HYDROXYDE DE SODIUM	2	1310-73-2	500 mg/kg (orale, lapin)	N/D

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies de pénétration
<input checked="" type="checkbox"/> Contact cutané <input checked="" type="checkbox"/> Absorption cutanée <input checked="" type="checkbox"/> Contact oculaire <input checked="" type="checkbox"/> Inhalation <input checked="" type="checkbox"/> Ingestion
[Aperçu des mesures d'urgence] Un liquide transparent jaune-vert pâle avec une odeur de chlore. Le liquide peut être corrosif pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.
[Symboles SIMDUT]
[Effets possibles sur la santé] L'inhalation du brouillard peut être gravement corrosive ou irritante pour le nez, la bouche, la gorge, les muqueuses et les poumons. Des symptômes d'une exposition peuvent comprendre un essoufflement, des éternuements, une toux, un étranglement, une douleur thoracique, une insuffisance de la fonction pulmonaire et des brûlures des voies respiratoires avec la production d'un œdème pulmonaire. L'inhalation de concentrations élevées de brouillard peut se traduire par des lésions pulmonaires permanentes. Une exposition au liquide ou au brouillard peut causer une grave irritation ou de graves brûlures aux yeux. Des symptômes de l'exposition peuvent comprendre un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une douleur. Une lésion cornéenne avec diminution de l'acuité visuelle peut découler d'un contact direct avec le liquide, à moins d'être traitée rapidement. Une exposition au liquide ou au brouillard peut causer une grave irritation ou de graves brûlures à la peau. Des symptômes d'une exposition peuvent comprendre une rougeur, un gonflement, un inconfort ou une douleur, ainsi que la formation possible d'une croûte. Une exposition prolongée de la peau au liquide peut causer la destruction du derme avec une incapacité de la peau de se régénérer au point de contact. Aucune donnée publiée n'indique que ce produit est absorbé par la peau. Une ingestion peut causer une grave irritation ou de graves brûlures à tout le tractus gastro-intestinal, y compris l'estomac et les intestins.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Contact avec la peau Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau courante propre pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure ou d'irritation, appelez le médecin.
Contact avec les yeux Rincer immédiatement et doucement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures et supérieures. Retirer les verres de contact s'il y a lieu. Obtenez immédiatement des soins médicaux.
Ingestion Si avalé, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si la victime est pleinement consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Ingestion Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas provoquer de vomissements. Des vomissements causeront d'autres lésions à la bouche et à la gorge. Si l'individu est conscient et alerte, lui faire rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et ensuite lui faire boire du lait ou de l'eau. Si possible, ne pas laisser la personne seule.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Inflamnable <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		Si oui, dans quelles conditions?	
Moyens d'extinction Submerger avec de l'eau			
Point d'éclair (°C) et méthode S.O.	Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume) S.O.	Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume) S.O.	
Température d'auto-inflammation (°C) S.O.	Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs S.O.	Données sur l'explosivité - Sensibilité à une décharge statique S.O.	
Produits de combustion dangereux Peut former : Chlore			
[NFPA] AUCUN			

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE LORS D'UN DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<p>Procédures pour les fuites et les déversements</p> <p>Porter de l'équipement et des vêtements de protection, endiguer le déversement et ramasser le plus gros du liquide à l'aide de pompes et d'un camion aspirateur, ou absorber le liquide avec du sable ou un absorbant commercial. Placer dans des contenants approuvés pour la récupération, l'élimination ou une accumulation satellite. Neutraliser l'hypochlorite ou le chlore disponible avec une solution diluée de sulfite de sodium ou de thiosulfate de sodium. Neutraliser l'alcalinité du liquide restant en utilisant une solution acide diluée appropriée pour la neutralisation de liquides alcalins. Couvrir généreusement la zone de déversement avec du bicarbonate de sodium. Rincer la zone du déversement avec de l'eau, collecter les eaux de rinçage pour élimination ou envoi aux égouts, suivant le cas. Si l'eau se déverse, porter de l'équipement et des vêtements de protection si un contact avec une matière dangereuse peut se produire. Arrêter ou détourner l'écoulement de l'eau. Endiguer l'eau contaminée et enlever pour élimination ou traitement. Selon le cas, aviser tous les utilisateurs en aval d'une contamination possible.</p>

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<p>Procédures et équipement de manutention</p> <p>Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des matières et des produits incompatibles. Protéger ce produit de lumière directe du soleil et de la chaleur pour éviter une détérioration. Ne pas laisser ce produit congeler. Ouvrir les contenants lentement pour libérer toute pression possible. Ne pas entreposer dans des contenants métalliques. Ne pas laisser cette solution sécher.</p>
<p>Exigences en matière d'entreposage</p> <p>Entreposer dans un ENDROIT FRAIS ET SEC.</p>

SECTION 8 - GESTION DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

<p>Limites d'exposition</p> <p>N/D <input checked="" type="checkbox"/> ACGIH TLV <input checked="" type="checkbox"/> OSHA PEL <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser)</p>
<p>Mesures d'ingénierie particulières (comme un procédé à ventilation fermée)</p> <p>Utiliser un système d'évacuation mécanique local ou général qui peut maintenir les émissions, dans l'aire de travail, sous la valeur PEL de l'OSHA, le niveau plafond, l'AIHA WEEL ou des niveaux qui peuvent causer une irritation.</p>
<p>Équipement de protection individuelle</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Gants <input checked="" type="checkbox"/> Respirateur <input checked="" type="checkbox"/> Yeux <input checked="" type="checkbox"/> Chaussures <input checked="" type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Autre(s)</p>
<p>Si coché, veuillez indiquer le type</p> <p>Caoutchouc ou néoprène Masque approuvé par le NIOSH Des lunettes protectrices contre les produits chimiques Des bottes en caoutchouc naturel ou de butyle</p>

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide	Odeur et apparence De type chlore et transparente, jaune-vert pâle	Seuil de perception de l'odeur (ppm) 0,3 ppm dans l'air (chlore)
Densité Environ 1,22 à 20 °C.	Densité de vapeur (air = 1) N/D	Pression de vapeur (mm de Hg) N/D
Taux d'évaporation N/D	Point d'ébullition (°C) Se décompose à 110 °C (230 °F)	Point de congélation (°C) -26,1 °C (-15 °F)
pH (tel quel) 11,0-12,0	Coefficient de répartition eau / huile N/D	[Solubilité dans l'eau] 100 %

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si non, dans quelles conditions?
Incompatibilité avec d'autres substances <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, lesquelles? Acides et substances ou produits acides, alcools, amines, ammoniac, isocyanurates chlorés, substances inflammables ou combustibles, métaux et sels métalliques, cyanures, détergents, éthers, substances oxydables, agents réducteurs et autres oxydants.
Conditions à éviter : Éviter la chaleur, la lumière du soleil, une baisse du pH et la contamination avec des métaux lourds.	
Réactivité et dans quelles conditions? Lorsque mélangés à des acides forts, des agents réducteurs, une chaleur excessive	
Produits de décomposition dangereux Lorsque chauffé à siccité et à la décomposition, il émet des vapeurs toxiques de chlore ainsi que de l'oxyde de sodium toxique. Cette solution libère de l'oxygène lentement.	

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Effets d'une exposition aiguë Cause des lésions aux yeux, à la peau, aux muqueuses et aux poumons	
Effets d'une exposition chronique Troubles cutanés et respiratoires	
Propriété irritante du produit S.O.	
Sensibilisation cutanée S.O.	Sensibilisation des voies respiratoires
Cancérogénicité - CIRC Non	Cancérogénicité - ACGIH Non
Toxicité pour la reproduction N/D	Tératogénicité N/D
Embryotoxicité N/D	Mutagénicité N/D
Nom des produits synergiques / effets N/D	

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique		
Mobilité : N/D	Persistence : N/D	Bioaccumulation : N/D
Toxicité aquatique : N/D		
Toxicité aiguë pour les crustacés = N/D		Toxicité aiguë pour les algues = N/D
DBO et DCO = N/D		



SECTION 13 – ASPECTS RELATIFS À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets
Si ce produit est éliminé tel qu'il est expédié, il remplit les critères d'un déchet dangereux tel que défini dans la norme 40 CFR 261 en raison de sa corrosivité. Si ce produit devient un déchet, ce sera un déchet dangereux qui est soumis aux restrictions des sites d'enfouissement selon la norme 40 CFR 268 et doit être géré en conséquence. Comme un déchet liquide dangereux, il doit être éliminé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux dans des installations permises de traitement, d'entreposage et d'élimination de déchets dangereux.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements spéciaux sur l'expédition	
Classe de danger : 8 Numéro UN : UN1791 Groupe d'emballage : III Étiquette principale : Corrosif	
	NIP
TMD : S.O.	[DOT]
[IMO]	[OACI]

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

[Classification SIMDUT] Matière de la catégorie D, division 2, causant d'autres effets toxiques  	[OSHA]
[SERA]	[TSCA]
Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.	

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Avis au lecteur :

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni aucune de ses filiales n'assume une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Toute substance peut présenter des dangers inconnus et doit être utilisée avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.